

Bretagne, Côtes-d'Armor
Paimpol
avenue Gabriel Le Bras

Lycée polyvalent Kerraoul, avenue Gabriel Le Bras (Paimpol)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133406

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Aux origines du lycée : la fusion de trois communes et ses conséquences

La création du lycée de Paimpol est indissociable de l'histoire très singulière de ce port, au début des années 1960, à la fin d'une décennie pendant laquelle ce haut lieu de la pêche morutière, naguère si actif, semble bien endormi. Cette histoire est tout d'abord celle de la fusion de trois communes, Paimpol, Kéridy et Plounez, en 1960. Une fusion qui conduit les édiles locaux à solliciter Max Querrien pour "donner un nouvel élan au développement de leur ville". Ce haut fonctionnaire au Conseil d'État, successivement directeur de cabinet du ministre de la Santé publique puis du garde des Sceaux, au gré des évolutions de son ministre, est donc pressenti par les membres du conseil municipal pour devenir maire. Dans l'attente de son élection, fin 1961, c'est Louis Coupin qui devient temporairement maire du "grand Paimpol". Mais Max Querrien n'attend pas d'être élu pour agir. Il use de son entree afin d'obtenir l'implantation d'équipements importants dans la commune : un hôpital, une maison de retraite, un nouvel hôtel des postes, le maintien de l'École nationale de la Marine marchande, l'implantation d'un lycée... pour une commune qui compte désormais 7000 habitants.

L'implication de Max Querrien dans le choix du site et des architectes

La priorité de M. Querrien est de "créer un équipement scolaire décent", en premier lieu, un lycée d'État. Il s'attache le soutien actif du recteur Henri Le Moal. Un tel établissement devait dans son esprit permettre à la jeunesse du pays "d'aller jusqu'aux études universitaires", explique-t-il encore, en 2018.

Le plus ancien document, de l'épais fonds des archives municipales sur le lycée de Kerraoul à Paimpol, est daté du 5 avril 1961. Il s'agit d'un courrier de M. Querrien à celui qu'il présente comme son principal relais à Paimpol, Me Martinaud, notaire et adjoint au maire. Il y est question de l'implantation des établissements scolaires de la commune. M. Querrien vient de rencontrer Michel Auvergniot, architecte DESA et conseil de la ville de Paimpol en matière d'urbanisme. L'un et l'autre envisagent d'implanter le collège le collège de jeunes filles et le lycée hors des limites étroites du "vieux Paimpol". Quelques jours plus tard (le 24 avril), le "maire d'attente" Louis Coupin, demande à M. E. Huet, géomètre expert, d'effectuer les relevés de terrains, parmi lesquels ceux de la propriété Kerraoul, sise en périphérie, sur le territoire de l'ancienne commune de Plounez. Le 25 mai, M. Querrien écrit à M. Poirier, architecte à la Direction de l'Équipement scolaire, universitaire et sportif (DESUS) :

"(...) je crois qu'il serait fort utile que l'Éducation nationale, sous votre signature ou la signature de tel fonctionnaire ayant spécialement compétence (je ne connais pas bien votre organigramme) écrive au maire de Paimpol - en m'envoyant copie de la lettre - que la propriété de Keraoult vous apparaît comme étant indiscutablement le meilleur emplacement possible pour la construction du lycée et que vous attachez un grand prix à voir la ville de Paimpol poursuivre sans retard l'acquisition de cet ensemble de terrain en vue d'en faire l'apport à l'État pour la construction de cet établissement scolaire.

Je pense, en effet, comme vous-même que la meilleure solution consiste pour la ville à apporter le terrain et à obtenir de l'État qu'il finance, si possible à 100%, les constructions proprement dites. J'ai eu hier M. Renard au téléphone. Je lui ai confirmé l'accord de la municipalité sur le tandem Arretche - Auvergniot, et je lui ai demandé de faire le nécessaire."

Sans attendre, Max Querrien informe Louis Arretche, dont il apprécie, depuis son intervention pour la reconstruction de Saint-Malo, "[la] mesure et [le] souci de recherche sans ostentation" :

"La ville de Paimpol et de Ministère de l'Éducation nationale sont entièrement d'accord, la première officiellement depuis une délibération en date du 31 mai, le second, d'une manière encore officieuse mais sûre, en ce qui concerne votre désignation comme architecte chargé du lycée classique, moderne et technique de Paimpol avec M. Auvergniot. Je me réjouis très vivement de savoir que nous nous orientons vers une réalisation de qualité, et je vous remercie encore d'avoir accepté de vous intéresser à l'avenir de Paimpol."

Le 12 juillet 1961, le Ministère (la DESUS) donne son accord de principe pour l'achat par la ville d'un terrain sis au lieu dit "Ker Raoul". Et, le 29 août, il prend un arrêté désignant L. Arretche et M. Auvergniot pour "les travaux de construction d'État d'un établissement scolaire du second degré à Paimpol".

Le décor est planté, l'emplacement et les architectes déjà connus. On peut mesurer toute l'autorité et l'implication personnelle du haut fonctionnaire Max Querrien - il est, courant 1961, membre du cabinet du garde des Sceaux et devient maire de Paimpol à la fin de l'année. Pourtant, malgré ce départ "en fanfare", le lycée n'ouvre qu'en 1974.

Une lente procédure d'expropriation

Sa genèse se poursuit par une lente procédure d'acquisition, par voie d'expropriation, des 11 ha 23 a et 39 ca de Kerraoul. Une histoire somme toute classique : évaluation par le service des domaines à 370 000 NF (4/6/1962) ; une première offre de la mairie (407 500 NF plus indemnités), récusée par les propriétaires, conduit le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc à autoriser l'expropriation (20/2/1963) ; une décision du même tribunal fixe le prix à payer à M. Jean de Blay et dame de Roquefeuil à 554 705 NF et les indemnités à verser aux trois agriculteurs locataires à 30 117 NF.

Un lycée pensé dans son environnement urbain, naturel et historique

Le 8 août 1964, le conseil municipal confie à L'État la direction des travaux. Par la suite, le projet de lycée s'étoffe. Le 28 août 1965, "Le maire demande au conseil municipal d'envisager éventuellement la construction d'un lycée climatique à caractère national", qu'il justifie : "En effet, le micro-climat de la Bretagne peut, dans les années à venir, favoriser l'accueil d'enfants fatigués de villes à forte concentration urbaine". Un témoignage intéressant de celui qui est devenu directeur de l'Architecture au ministère des Affaires culturelles, sur des inquiétudes qui semblent poindre face au développement urbain ?

Parallèlement, la commune effectue des démarches auprès de M. de la Foucardière, ingénieur des Eaux et Forêts (lettre du 20/5/1965), afin que les constructions qualifiées "d'exemplaires" respectent au maximum le site et les arbres. Elle lui demande conseil pour déterminer les arbres à supprimer, à conserver et à renouveler. M. Querrien estime que la proposition de L. Arretche, en qui il voit un "amoureux du site" a contribué à son amélioration, contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer. Le 28 mars 1968, M. Querrien précise que "les bâtiments de Kerraoul, maison et communs" ne font pas partie de l'ensemble à mettre à disposition de l'Éducation nationale. Ils ont accueilli une auberge de jeunesse et un centre de kayak de mer, jusqu'au début du 21e siècle et la prolifération de mérules dans les charpentes.

Outre les constructions scolaires, le programme s'enrichit d'un gymnase, d'une piscine, de plusieurs terrains de sport et d'une maison des jeunes. Ces derniers équipements restent sous maîtrise d'ouvrage municipale. La ville choisit, bien sûr, les mêmes architectes. La coordination est également nécessaire en matière de financement avec l'intervention de "Jeunesse et Sports".

Cette orientation est retenue dans le projet qui reçoit un avis "très favorable" du Conseil national des Bâtiments de France, le 17 juillet 1968, ainsi que du conseil municipal, 11 jours plus tard. Elle figurait déjà sur le plan masse du 30 septembre 1967. Une note postérieure (7/9/1970) la motive ainsi :

"A l'exemple de ce qui a été réalisé à Yerres, le but recherché est la création d'un complexe scolaire, sportif et socio-éducatif dans un magnifique parc de plus de 10 ha acheté par la ville, en une unité organique ménageant à la fois les autonomies fonctionnellement nécessaires et les contacts dont on a découvert l'utilité psychologique, un lycée classique et moderne, un collège d'enseignement technique, un centre sportif urbain alternativement accessible aux scolaires et à la population non scolaire et une Maison de Jeunes et de la Culture implantée de façon à pouvoir utiliser, le cas échéant, certains volumes à vocation scolaire et sportive. (...) Il s'agit d'une opération extrêmement intéressante, dont le programme a été étudié en commun par le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs". La note insiste également sur la proximité du CES et du centre ville, situé à un kilomètre.

La maison des jeunes, un temps implantée à proximité du lycée et de la piscine, sera plus modeste qu'envisagée, et non pérenne, mais cet ambitieux programme témoigne d'évolutions importantes de la fin des années 1960, de la volonté de traiter les questions de la jeunesse sous l'angle de la citoyenneté et non du seul point de vue de la scolarisation, mais aussi de la volonté d'ouvrir le lycée sur la ville et de mutualiser les équipements sportifs.

Nous sommes en présence d'un lycée qui a été pensé dans son contexte historique, environnemental et urbain. Il tient par ailleurs ses promesses en termes d'architecture.

En 2018-2019, l'établissement est fréquenté par 634 élèves, dont une nette majorité de filles (453) et 86 internes. Ils suivent des formations aux bacs généraux, au bac professionnel soins à la personne, à des bacs technologiques dans les domaines de la santé et du social, à des BTS dans le champ de l'économie sociale et familiale, à des CAP (milieux familiaux

et collectifs). Sont également présentes des classes préparatoires pré-bac (moniteur-éducateur) et post-bac (écoles para médicales). Il est labellisé "lycée des métiers sanitaire et social".

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1974 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Arretche (architecte, attribution par source), Michel Auvergniot (architecte, attribution par source), François Deslaugiers (architecte, attribution par source)

Description

Dans le "Cahier des prescriptions spéciales", rédigé par les architectes Louis Arretche et Michel Auvergniot, approuvé pour le Préfet, par le secrétaire général M. Dusserre, le 12 janvier 1973, le projet est décrit comme suit :

"Le terrain

Le lycée est implanté dans le parc du Château de KERAOULT qui comporte de belles masses boisées.

Ce terrain présente une déclivité générale orientée vers l'Est. Il est coupé par un talweg orienté sensiblement Est-Ouest dans lequel se situe un grand plan d'eau, bordé par une avenue boisée, partant de la petite Chapelle de LANVIGNEC.

Ce terrain présente de larges vues sur la mer.

Le programme

Ce lycée mixte classique et moderne de second cycle, auquel est annexé un collège d'enseignement technique est prévu pour 724 élèves - dont 470 filles et 254 garçons.

Le lycée classique et moderne aura 400 élèves, le collège technique 324.

Les services de bouche sont prévus pour 600 élèves, l'Internat pour 96 filles et 96 garçons.

Enfin sont annexés à ce lycée un gymnase de type C et une piscine couverte de 25 m X 15 m.

Le parti

Les bâtiments sont répartis suivant un axe sensiblement Nord-Sud.

L'externat, distribué sur deux niveaux, groupe ses deux bâtiments, orientés sensiblement Est-Ouest, sur une éminence autour d'un jardin central et prendra ainsi un caractère d'intimité, en évitant également les trop grandes longueurs de couloir, qui seront rythmés par des patios à ciel ouvert, constituant des éléments de détente.

Ces deux bâtiments seront reliés au Sud par l'Administration située sur pilotis, réservant ainsi les vues sur le jardin central qui sera complété par des gradins pouvant servir aux activités culturelles de plein air.

Ce jardin mènera au gymnase qui sera utilisé également comme vaste salle de réunion, aux cours de récréation et aux préaux couverts, aménagés à un niveau inférieur. Ces préaux et les cours seront abrités des vents dominants par leur implantation et s'ouvriront largement vers l'Est.

Les préaux seront également l'élément de liaison avec le bâtiment qui groupera, en un ensemble vivant et attractif, les logements des internes, répartis en chambres d'équipe, orientées vers l'Est et vers l'Ouest, leurs études et leurs foyers, orientés vers le Sud, ainsi que les salles à manger.

Ce bâtiment groupera également les services communs du lycée : infirmerie orientée au Sud, cuisine ainsi que lingerie, buanderie, chaufferie centrale, groupés sur une cour intérieure.

Enfin, la piscine, située à l'extrémité du plan d'eau, s'ouvrira largement vers l'Ouest et le Sud et bénéficiera d'un large ensoleillement. Le plan d'eau pourra être aménagé en bassins de plein air accompagné de gradins. La position de cette piscine en permettra d'ailleurs l'utilisation non scolaire.

Les logements seront situés à proximité du château de KERAOULT et incorporés dans une importante masse boisée.

Un pavillon de conciergerie est prévu, à l'entrée principale de l'ensemble, au Sud du terrain, sur une importante place projetée au plan d'Urbanisme de la Ville.

L'ensemble sera complété par les terrains de sport, situés dans une zone plus plane, vers l'ouest du terrain."

Il y a peu de chose à ajouter à cette description. Ce "parti" a été, dans l'ensemble, réalisé. Une modification du projet a conduit à la suppression des galeries couvertes ("préaux") reliant les externats à l'internat, les passerelles et les garde-corps étant conservés. Ces passerelles sont d'ailleurs un élément-clé du programme. Elles permettent d'enjamber le talweg sans comblement, et de séparer les circulations dédiées aux lycéens de celles des autres usagers des équipements sportifs.

Le programme avec plan masse approuvé par le Conseil général des Bâtiments de France (section spéciale des bâtiments scolaires), le 17 Juillet 1968, avec avis "très favorable" du rapporteur précisait : "Le terrain est situé dans la partie nord-ouest de l'agglomération et a une superficie de 14 ha environ". Il évoquait encore : "[Une] Maison des jeunes sera située dans le fond du talweg et viendra s'ouvrir sur le plan d'eau, cette Maison de Jeunes aura une superficie d'environ 710 m²." Elle n'a pas été construite dans ces proportions, ni implantée au cœur du parc, comme prévu au plan masse. Quant à la piscine, propriété municipale, tout comme le gymnase, elle jouxte l'établissement à l'est. Les bassins de plein air n'ont pas vu le jour.

Décoration au titre du 1% artistique (un dossier spécifique est disponible à ce sujet).

Les œuvres du 1% lycée Kerraoul de Paimpol ont été créées par les sculpteurs Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume qui ont bénéficié de la commande publique à de nombreuses reprises, notamment en Normandie.

Il s'agit de l'aménagement d'ensemble de la cour intérieure de l'externat, comprenant entre autres :

- d'un groupe de trois personnages dit "les Bonshommes" ;

- de l'animation du mur sud du gymnase par une gravure par empreinte de polystyrène traité.

Les deux artistes et l'architecte avaient aussi pensé le traitement paysager global de la cour centrale de l'externat, comme le montre le plan masse de 1972 (IVR53_20182207303A0). Des gradins, aux contremarches en bois, aménageaient la déclivité de cet espace. Ils pouvaient accueillir le public devant une scène ovale au pied du mur du gymnase. Ils ont disparu à l'occasion de travaux.

La commission nationale des travaux de décoration des édifices publics a émis un avis favorable à ce projet, le 3 avril 1974. Une autre œuvre est présente dans le lycée. Il s'agit d'une stèle en granite et verre située devant le bâtiment administratif. Elle porte la mention "*Qui trop me regarde perd son temps*" et est issue d'un projet pédagogique piloté par Pierre Mariréault.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0221571N)

Une architecture des plus soignées, dans une petite ville.

Qualité architecturale, réflexion sur l'urbanisme, intégration dans un site boisé de 11 ha (le parc d'une **maison de notable**) sont trois des caractéristiques du lycée Kerraoul de Paimpol. Sa construction, envisagée dès 1961, s'achève en 1974.

L'histoire de celle-ci est marquée par la personnalité de **Max Querrien**, haut fonctionnaire d'État, directeur de l'Architecture auprès du ministre André Malraux, de 1963 à 1968, maire de Paimpol de 1961 à 1995. Il a pesé sur le choix de l'emplacement, du programme et des équipements qui accompagnent le lycée (**gymnase**, piscine).

Ce lycée des années 1970 illustre la capacité des architectes à créer une œuvre tout à fait originale, tout en respectant la trame de 1,75 mètres que l'Éducation nationale utilise encore pour définir le programme technique. Outre celles de Michel Auvergnot, par ailleurs conseil en urbanisme de la ville de Paimpol, et de François Deslaugiers, mérite d'être soulignée l'intervention, en tant qu'architecte en chef, de Louis Arretche. Il apparaît, à travers les documents transcrits, que Max Querrien a sollicité lui-même le prolifique architecte qui n'avait construit de lycées qu'à Saint-Malo et à Rennes, villes dont il était l'urbaniste (et architecte en chef de la reconstruction de la première).

Louis Arretche a choisi Bernard Alleaume et Yvette Vincent- Alleaume pour réaliser la décoration au titre du 1% artistique.

Références documentaires

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARCH, Didier, PANFILLI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.
- **La décoration au titre du 1% en Bretagne.**
Joyault [Elisabeth], *La décoration au titre du 1% en Bretagne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Rennes, Université rennes 2, 1994, 3 volumes.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Louis Arretche**
Amouroux [D.], *Louis Arretche*, Éditions du patrimoine / Centre des monuments nationaux, collection Carnets d'architectes, Paris, 2010, 192 p.
- **Petite histoire du Grand Paimpol (1961-1995).**
Querrien [Max], *Petite histoire du Grand Paimpol (1961-1995)*, Ploërmel, Les oiseaux de papiers, 2010, 161 p.

Liens web

- Site officiel du lycée : <http://www.lyceekerraoul-paimpol.ac-rennes.fr/>

Annexe 1

Plan topographique du lycée :

[Lien PDF](#)

Annexe 2

Internat niveau inf_12.06.1972_AM Paimpol 8W45

[Lien PDF](#)

Annexe 3

Internat niveau sup_12.06.1972_AM Paimpol 8W45

[Lien PDF](#)

Annexe 4

Plans externat niveau entrée_1972_AM Paimpol-8W44

[Lien PDF](#)

Annexe 5

Plans externat niveau sup_1972_AM Paimpol-8W44

[Lien PDF](#)

Annexe 6

Plans logements1_05.07.1972_AM Paimpol-8W44

[Lien PDF](#)

Annexe 7

Plans logements2_05.07.1972_AM Paimpol-8W44

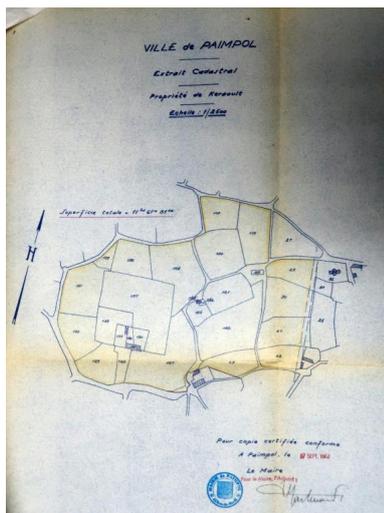
[Lien PDF](#)

Annexe 8

Plans logements3_05.07.1972_AM Paimpol-8W44

[Lien PDF](#)

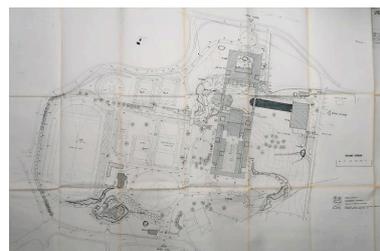
Illustrations



Ville de Paimpol. Extrait cadastral.
 Propriété de Keraoul. Certifié
 conforme le 17 septembre 1962.
 IVR53_20182206189A4



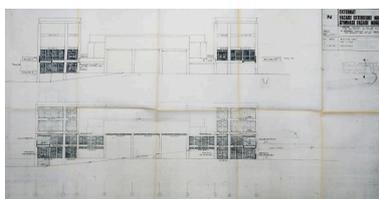
Plan de masse. 1967.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207301A0



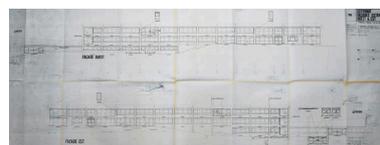
Plan de masse, 1972.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207303A0



Externat. Façades. Coupes
 intérieures Est et Nord (1972).
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207304A0



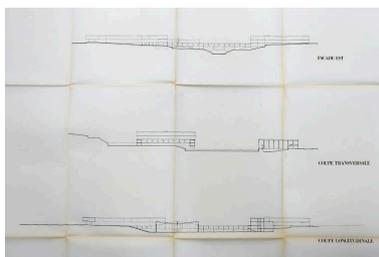
Externat, façade extérieure nord.
 Gymnase façade nord (1972).
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207305A0



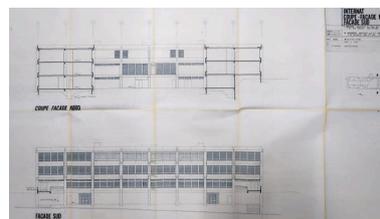
Externat. Façades extérieures
 ouest et est (1972)
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207306A0



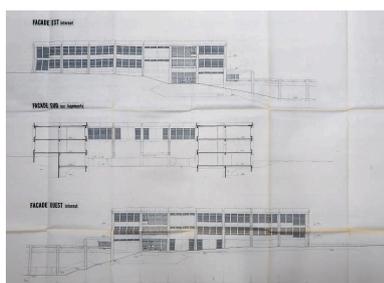
Externat. Façades extérieures
 ouest et est. 1972.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207309A0



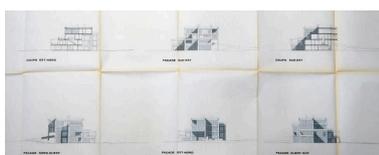
Coupes façades. Ce document
 montre bien l'adaptation à
 la topographie du terrain.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207352A0



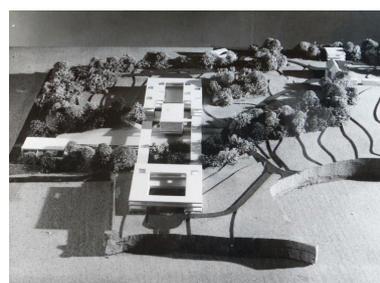
Internat. Coupe - façade
 nord. Façade sud. 1972.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot
 IVR53_20182207307A0



Internat. Façades ouest et
 est. Façade sud logements.

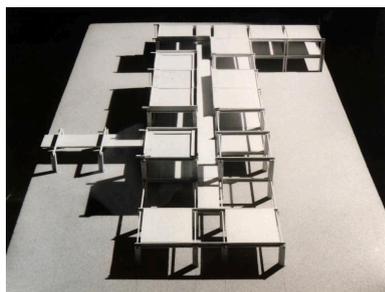


Façades. Coupes logements. 1969.
 Dess. Louis Arretche,
 Dess. Michel Auvergniot,
 Dess. François Deslaugiers
 IVR53_20182207300A0

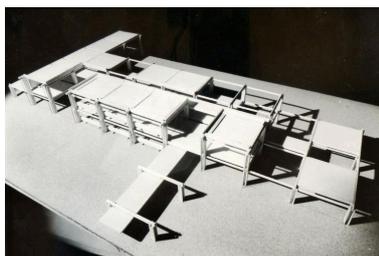


Maquette du lycée : internat,
 gymnase, externat, administration.

Dess. Louis Arretche,
Dess. Michel Auvergniot
IVR53_20182207308A0



Maquette du lycée Kerraoul montrant le procédé constructif (structure).
Autr. Philippe Bonnet
IVR53_20192205700NUC



Maquette du lycée Kerraoul montrant le procédé constructif (structure).
Autr. Philippe Bonnet
IVR53_20192205701NUC

A l'arrière plan, à droite : "château" et logements de fonction.
Autr. Philippe Bonnet
IVR53_20182205514NUC



Le lycée en construction. Au premier plan, à droite, le gymnase.
Autr. Philippe Bonnet
IVR53_20192205703NUC



Vue aérienne.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20182206188NUCA



Depuis les toits de l'internat (et les fenêtres de certaines chambres) : vue sur l'île Saint-Rion.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201081NUCA



Une composition qui dialogue avec l'environnement. L'internat et l'externat sont séparés par un talweg et reliés entre eux par deux passerelles. Au premier plan, le portique de l'internat, façade sud. A l'arrière plan, vue d'ensemble de l'externat et du gymnase.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201085NUCA



Vue d'ensemble de l'externat, prise depuis les toits de l'internat, au nord. Au premier pla, le talweg et la passerelle ouest. A l'arrière plan, l'externat proprement dit.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201086NUCA



Vue d'ensemble : internat angle sud-ouest ; passerelle au-dessus du talweg ; gymnase, façade nord et à l'arrière plan, aile est de l'externat, et les verrières éclairant, à l'origine, des salles de dessin.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201073NUCA



Paserelle ouest, façade sur de l'aile ouest de l'externat.
A gauche, le gymnase.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207317NUCA



Passerelle est enjambant le talweg et reliant l'internat à l'externat (vue prise du toit de l'internat).

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201082NUCA



Passerelle entre l'internat et l'externat : un élément-clé de l'insertion dans le site et du maintien du talweg. Elle permet, de surcroît, la séparation des circulations des lycéens et des autres usagers du site.

Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201042NUCA



Vue aérienne de l'externat, de l'administration ainsi que du gymnase et de la piscine.

Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20182206191NUCA



Façade sud de l'externat. Le préau laisse deviner les aménagements artistiques de la cour centrale.

Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201052NUCA



Cour intérieure de l'externat, façades sur cour des aile ouest (à gauche) et est (à droite).

Phot. Goyet Thierry
IVR53_20182207348NUCA



Préau sous l'aile sud de l'externat et l'ancienne loge d'accueil.

Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201050NUCA



Aile est de l'externat, prise depuis les toits de l'internat, au nord : la transparence permet d'apercevoir le dessin de l'escalier. Les verrières éclairaient à l'origine des salles de dessin : elles ne remplissent plus leur rôle depuis l'installation de faux plafonds.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201083NUCA



Aile ouest de l'externat : façade nord et escalier. A gauche, toiture et façade ouest du gymnase.

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201084NUCA



Façade ouest de l'aile ouest de l'externat.

Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201048NUCA



Façade ouest de l'aile ouest de l'externat : détail sur la partie sud de cette aile.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201049NUCA



Aile est de l'externat, vue partielle de la façade ouest. A gauche, vue partielle du mur du gymnase.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201057NUCA



Détail sur une façade de l'externat. Au premier plan, garde-corps en béton sur une terrasse : fonctionnel et décoratif.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201040NUCA



Détail sur une façade de l'externat et le garde-corps en béton d'une terrasse : fonctionnel et décoratif.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201041NUCA



Détail de la modénature de façade.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201037NUCA



Sur les toits de l'aile est de l'externat : des baies exposées au nord devaient permettre l'éclairage optimal de salles de dessin. Un faux plafond a été installé dans ces salles. Les baies n'ont plus qu'un rôle décoratif.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201055NUCA



Baie donnant sur une terrasse.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201061NUCA



Baie donnant sur une terrasse : détail sur la modénature moulée dans le béton.



Cage d'escalier au sud de l'aile ouest de l'externat. Noter le design du noyau central en béton, et son rôle

Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201060NUCA



Dégagement dans l'aile sud de l'externat : béton, ciment et verre.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201059NUCA



Un couloir latéral de l'aile ouest de l'externat : béton, ciment et verre.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201062NUCA

porteur, qui autorise des façades entièrement vitrées sur trois côtés.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201051NUCA



Cage d'escalier : béton et garde-corps métalliques, main-courante de la rampe en PVC.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201064NUCA



Atelier. Noter la cloison en parpaing de ciment dont la forme joue un rôle acoustique.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201056NUCA



Un atelier (milieux familiaux).
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207314NUCA



Salle de classe avec estrade, murs en parpaing de ciment faisant aussi fonction d'isolation phonique et vue partielle sur l'œuvre du pignon du gymnase.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207355NUCA



Une salle de classe.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201058NUCA



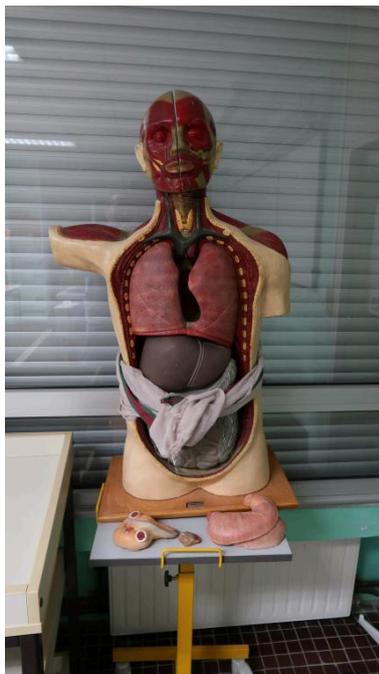
Une salle de sciences et son mobilier : vue générale. Noter le mur cloison, à droite, côté couloir : la forme des parpaings de ciment est sensée jouer un rôle d'isolant phonique.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182206198NUCA



Paillasses (années 1970) dans une salle de sciences.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182206199NUCA



Vue d'ensemble d'un
laboratoire et de son mobilier.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207311NUCA



Ecorché : "Distribution
enseignement. Jeulin, Evreux"
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207351NUCA



Foyer des élèves.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207328NUCA



Le Centre de Documentation
et d'informations.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207329NUCA



Galerie technique et fondations.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207315NUCA



Vue aérienne de l'internat et des
services communs. Au premier
plan, le gymnase et l'externat. A
noter, les passerelles qui permettent
de relier les deux ensembles
malgré au dessus du talweg.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20182206192NUCA



Vue sur mer, depuis une chambre de l'internat.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201067NUCA



Façade sud de l'internat, vue partielle (ouest). Au rez-de-chaussée, les salles du restaurant scolaire.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201054NUCA



Façade sud de l'internat et son portique. Au niveau de la passerelle, les baies vitrées des réfectoires.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201063NUCA



Façade sud de l'internat et son portique décoratif en béton.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201044NUCA



Passerelle et portique en béton devant la façade sud de l'internat, au niveau des réfectoires.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201045NUCA



Internat, angle nord-ouest.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201072NUCA



Internat, façade ouest.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201071NUCA



Internat, façade sud de l'aile nord.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201080NUCA



Aile nord de l'internat, façade sud.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201069NUCA



Façade arrière (nord) de l'internat et entrée annexe.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207323NUCA



Détail d'une corniche de l'internat, élément important de la modénature.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207320NUCA



Chambre pour quatre internes.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201066NUCA



Chambre pour quatre internes.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201068NUCA



Couloir central dans
l'internat : béton et ciment.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201065NUCA



Salle de réunion et salle
informatique, dans l'internat.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207319NUCA



Le réfectoire : ligne de self-service.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201070NUCA



Self-service. A l'arrière
plan, les cuisines.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201088NUCA



Le self service et une salle de
réfectoire, avec vue sur le talweg.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201087NUCA



Vue aérienne des logements de
fonction, du "château" (maison de
notable) de Kerraoul et des communs.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20182206190NUCA



Logements de fonction, façade
est et verrière de l'escalier.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201046NUCA



Logements de fonction,
angle nord-ouest.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201078NUCA



Logements de fonction : façade nord et verrière de l'escalier.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201077NUCA



Logements de fonction : escalier hors-d'œuvre et verrière.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201075NUCA



Logements de fonction : détail de la façade ouest.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201076NUCA



Logement du proviseur : cheminée et verrière du salon.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207335NUCA



Conciergerie, façade nord.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207344NUCA



Conciergerie, façade sud.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207341NUCA



Conciergerie, façade sud, détail.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207342NUCA



L'entrée du lycée.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201033NUCA



L'entrée du lycée : vue de détail sur le muret prise en plongée.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201079NUCA



Garde-corps en béton.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20192201074NUCA



La cour intérieure de l'externat : le parti-pris de la décoration au titre du 1% artistique était de traiter l'ensemble de l'espace : groupe sculpté "les bonshommes", sculpture du mur du gymnase, gradins dans la partie en déclivité, scène ovale devant le mur, traitement paysager.
Phot. Bonnafou Anne
IVR53_20192201039NUCA



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).
Phot. Bonnafou Anne
IVR53_20192201036NUCA



Décoration du lycée : stèle avec mention "Qui trop me regarde perd son temps".
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182206193NUCA



Maison de notable dite "château de Kerraoul", façade ouest.
Phot. Anne Bonnafous
IVR53_20192201047NUCA



Entrée annexe près des logements de fonction. Ancienne entrée du parc du "Château de Kerraoul".
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20182207338NUCA



Plan de situation.
Dess. Louis Arretche,
Dess. Michel Auvergniot
IVR53_20182207302A0



Angle sud-est. A gauche, Façade sud et cage d'escalier hors-d'œuvre du bâtiment d'administration ; à droite, façade est d'une des deux ailes d'externat. Louis Arretche et Michel Auvergniot, architectes, 1974.
Phot. Bègne Bernard
IVR53_20212200185NUCA



Façade sud. Bâtiment d'administration. Louis Arretche et Michel Auvergniot, architectes, 1974.
Phot. Bègne Bernard
IVR53_20212200186NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Lycées de Bretagne (enquête thématique régionale en cours...) (IA35132658)

Oeuvre(s) contenue(s) :

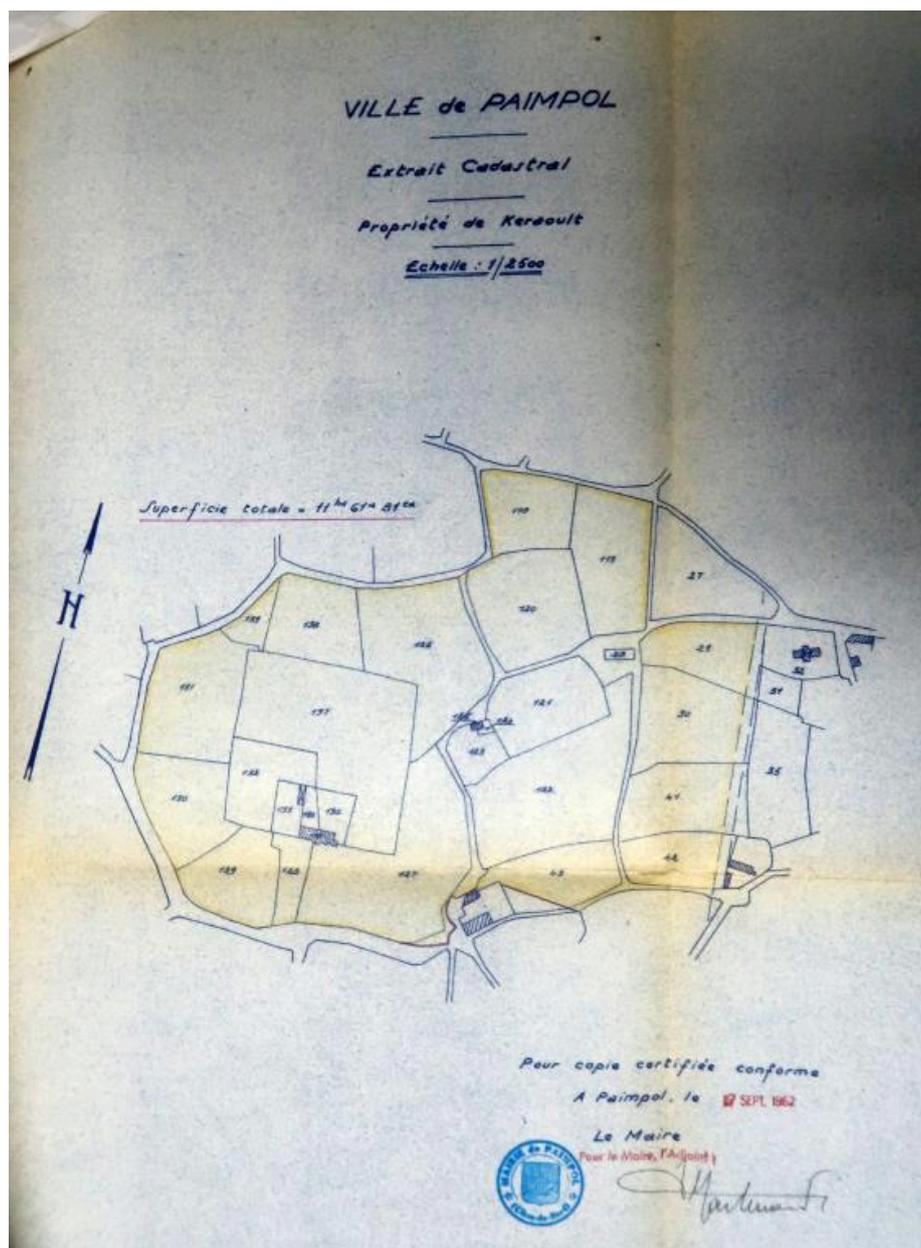
La décoration au titre du 1% artistique du lycée Kerraoul (Paimpol) (IM22008056) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol, avenue Gabriel Le Bras

Oeuvre(s) en rapport :

Gymnase du lycée Kerraoul, avenue Gabriel Le Bras (Paimpol) (IA22133050) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol, , avenue Gabriel Le Bras

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Ville de Paimpol. Extrait cadastral. Propriété de Keraoult. Certifié conforme le 17 septembre 1962.

Référence du document reproduit :

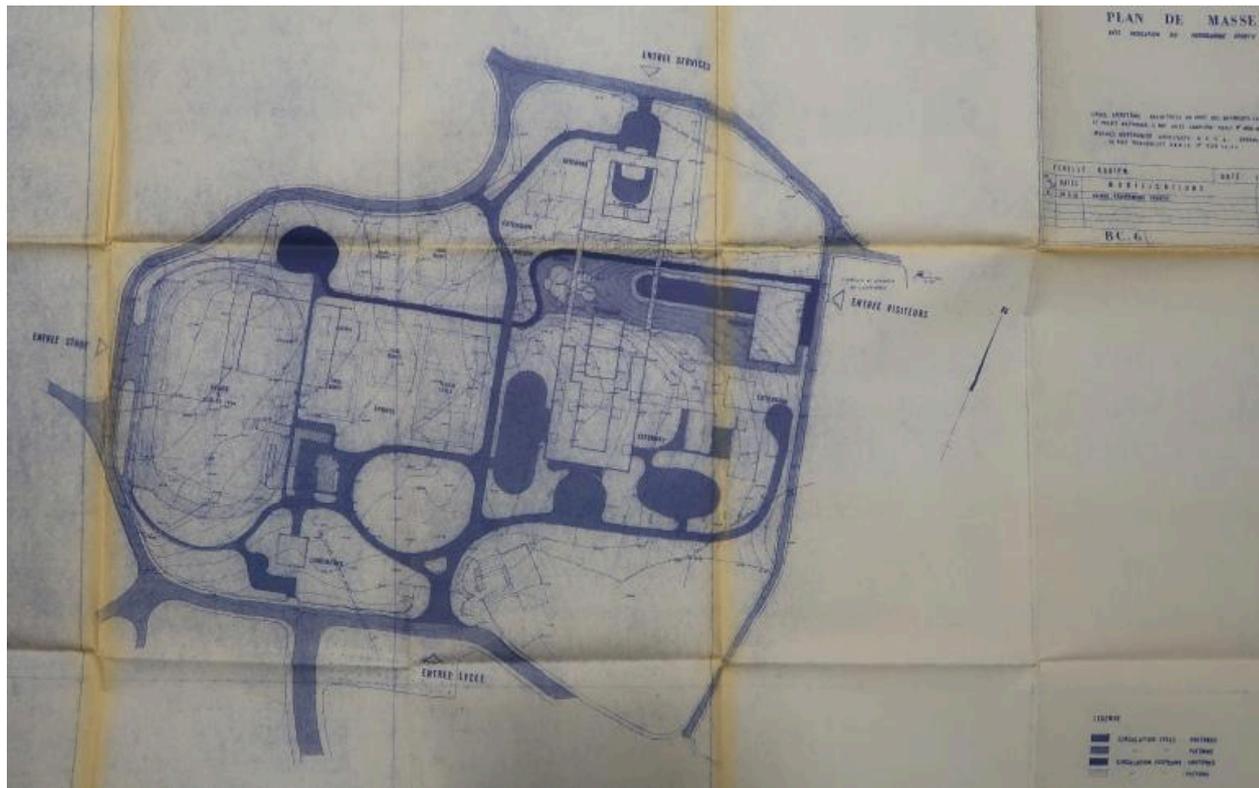
- **Ville de Paimpol. Extrait cadastral. Propriété de Keraoult. Certifié conforme le 17 septembre 1962.**
AM Paimpol : 18W42. Ville de Paimpol. Extrait cadastral. Propriété de Keraoult. Certifié conforme le 17 septembre 1962.
Archives municipales de Paimpol : 18W42

IVR53_20182206189A4

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse. 1967.

Référence du document reproduit :

- **Plan de masse. 1967.**
AM Paimpol : 8 W 44. Plan de masse, L. Arretche, Michel Auvergniot, 1967.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

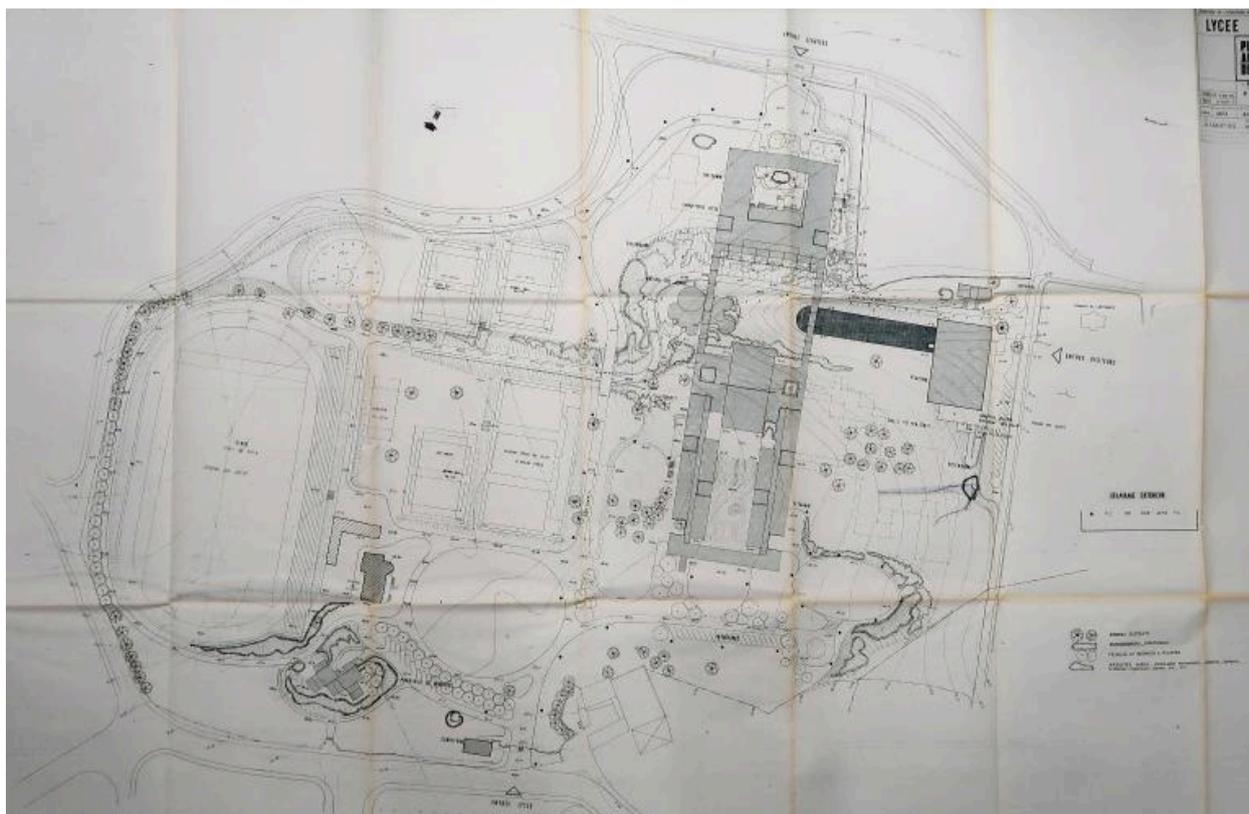
IVR53_20182207301A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse, 1972.

Référence du document reproduit :

- **Plan de masse, 1972.**
AM Paimpol : 8 W 44. Plan de masse, L. Arretche, M. Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

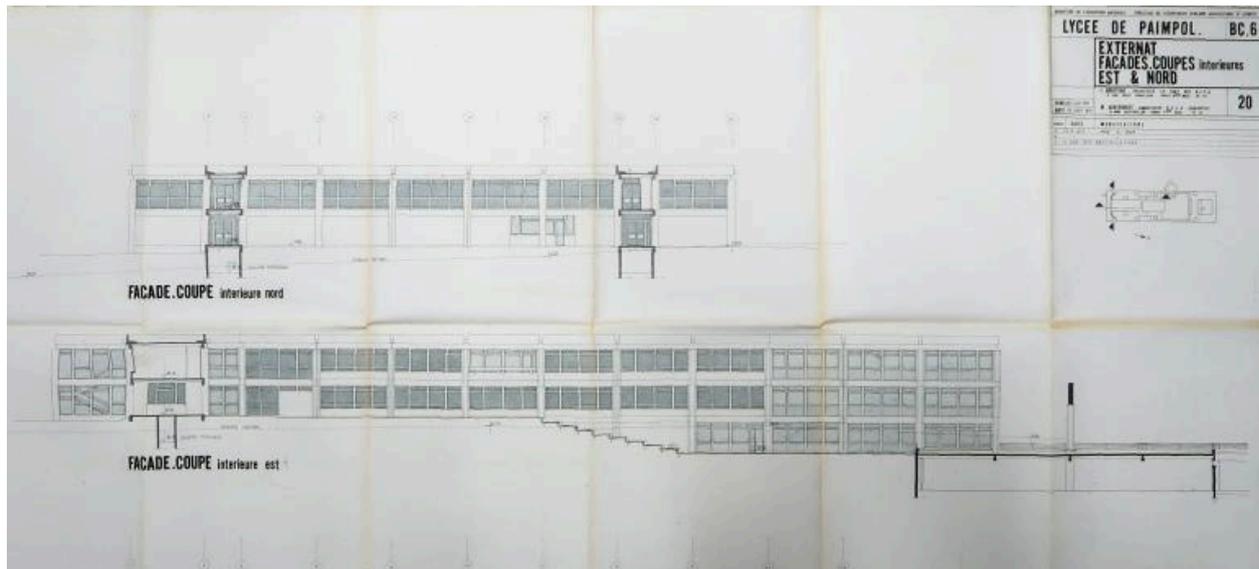
IVR53_20182207303A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades. Coupes intérieures Est et Nord (1972).

Référence du document reproduit :

- **Externat. Façades. Coupes intérieures Est et Nord (1972).**
AM Paimpol : 8 W 44. Externat. Façades. Coupes intérieures Est et Nord, L. Arretche, M. Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

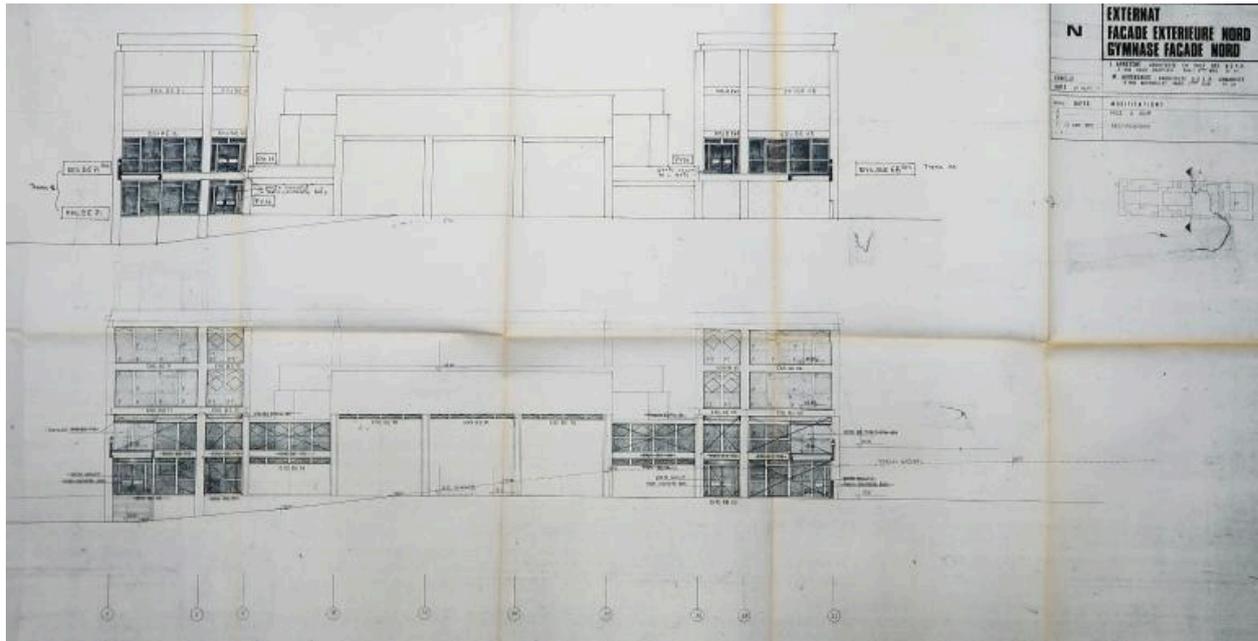
IVR53_20182207304A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat, façade extérieure nord. Gymnase façade nord (1972).

Référence du document reproduit :

- **Externat, façade extérieure nord. Gymnase façade nord (1972).**
AM Paimpol : 8 W 44. Externat, façade extérieure nord. Gymnase façade nord, L. Arretche, M. Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8w44

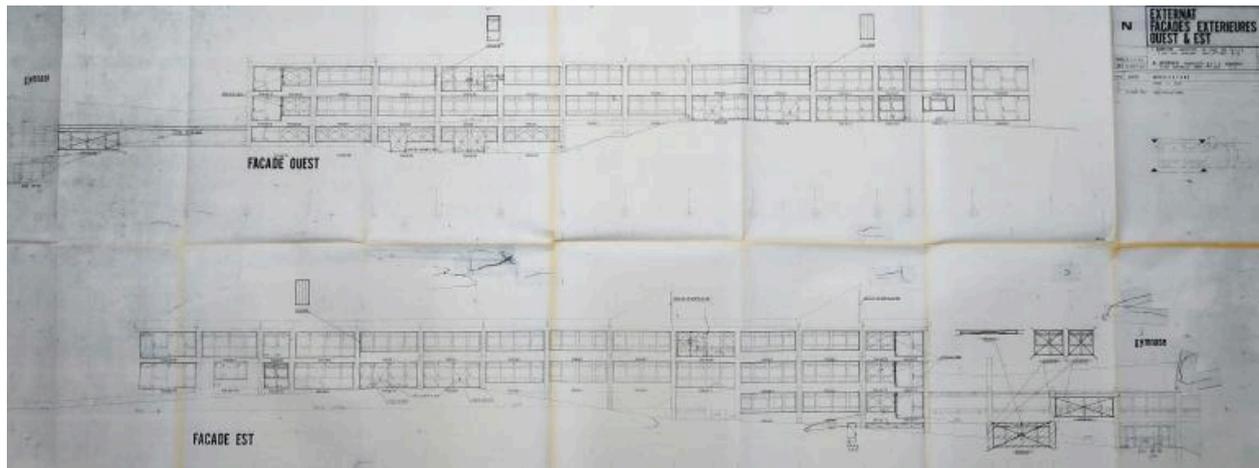
IVR53_20182207305A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades extérieures ouest et est (1972)

Référence du document reproduit :

- **Externat. Façades extérieures ouest et est (1972)**
AM Paimpol : 8 W 44. Externat. Façades extérieures ouest et est, L. Arretche, M Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

IVR53_20182207306A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat. Façades extérieures ouest et est. 1972.

Référence du document reproduit :

- **Externat. Façades extérieures ouest et est. 1972.**
AM Paimpol : 8 W 45. Externat. Façades extérieures ouest et est, L. Arretche, M Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8W45

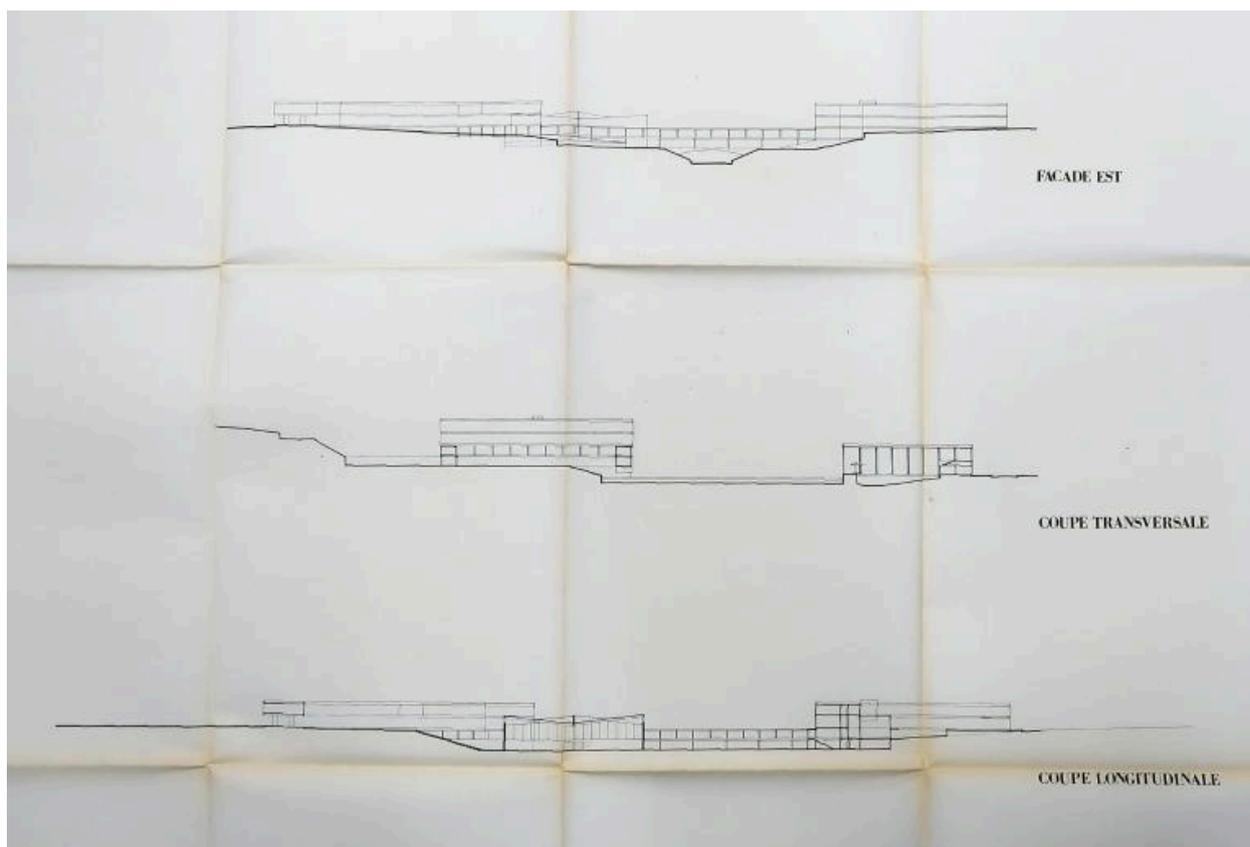
IVR53_20182207309A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes façades. Ce document montre bien l'adaptation à la topographie du terrain.

Référence du document reproduit :

- **Coupes façades**
AM Paimpol : 8W44. L. Arretche et M. Auvergniot, *Coupes façades*, sd.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

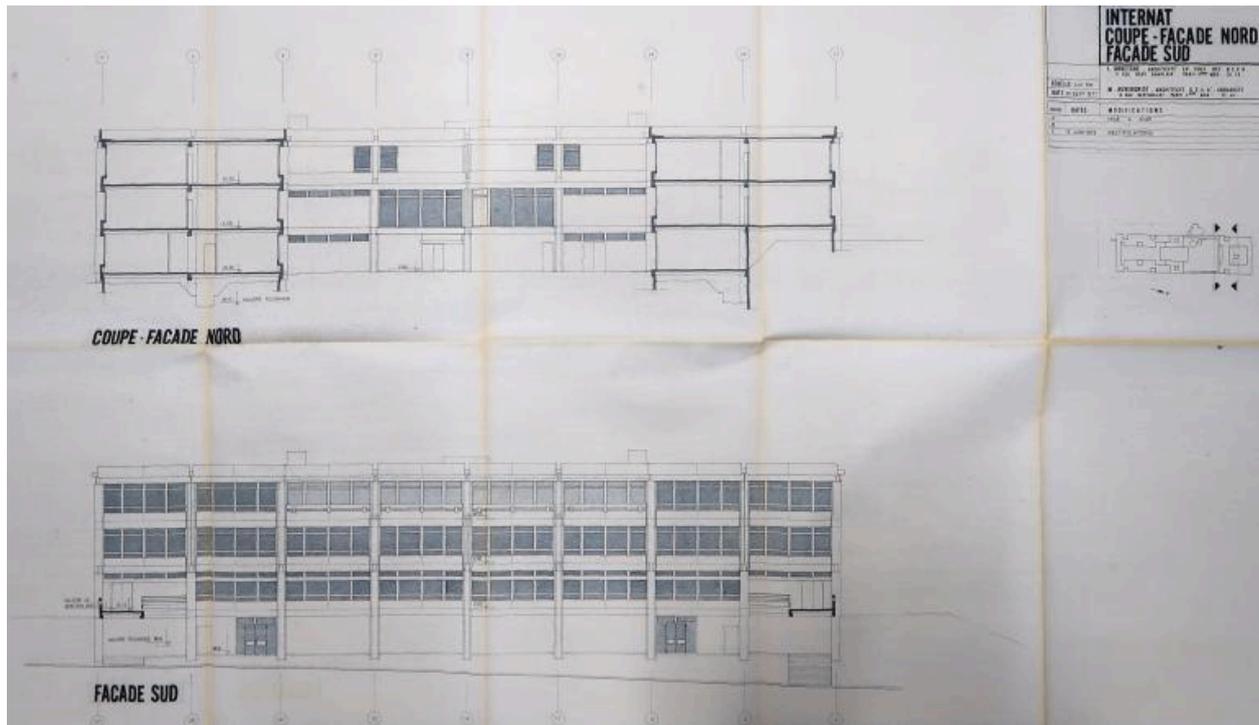
IVR53_20182207352A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat. Coupe - façade nord. Façade sud. 1972.

Référence du document reproduit :

- **Internat. Coupe - façade nord. Façade sud. 1972.**
AM Paimpol : 8 W 45. Internat. Coupe - façade nord. Façade sud, L. Arretche, M Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8w45

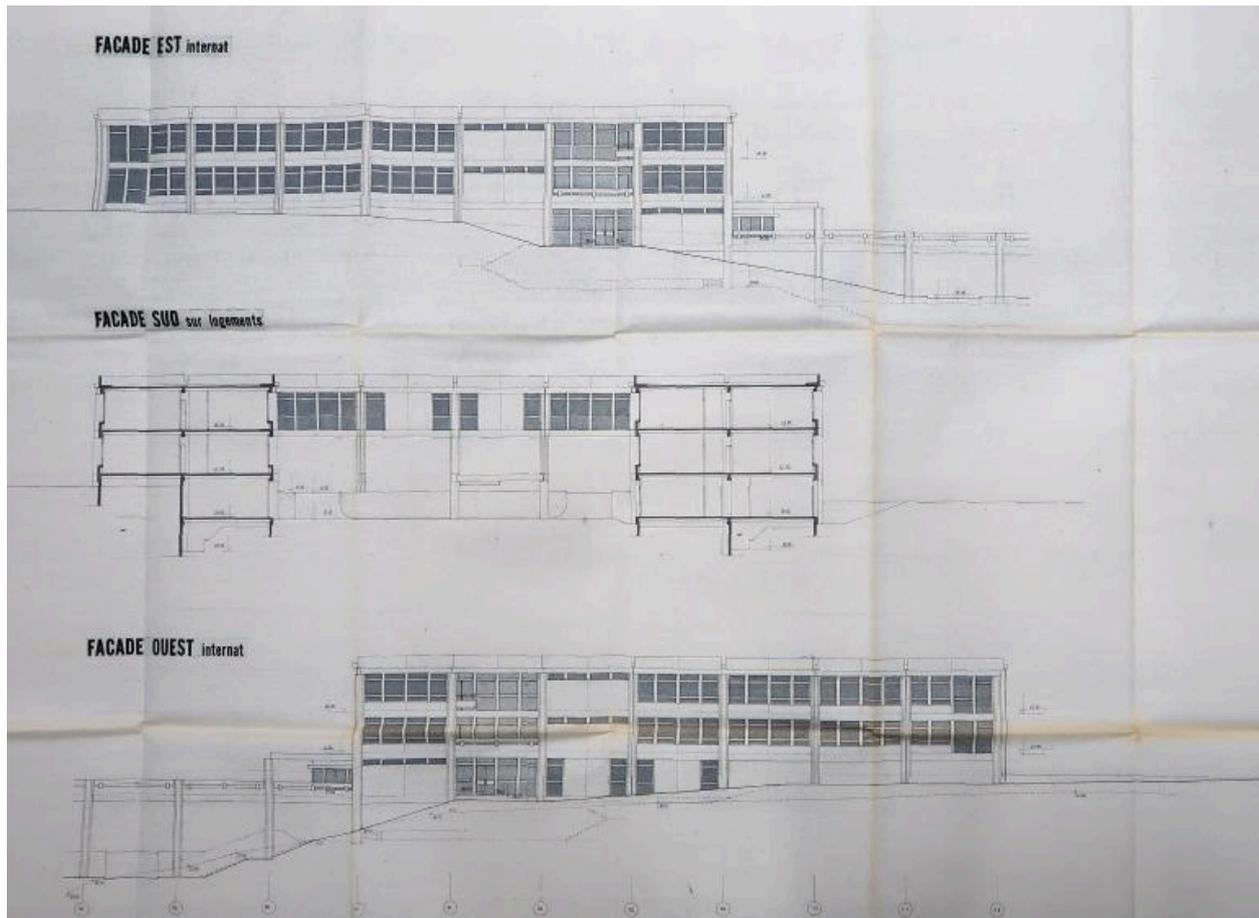
IVR53_20182207307A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat. Façades ouest et est. Façade sud logements.

Référence du document reproduit :

- **Internat. Façades ouest et est. Façade sud logements.**
AM Paimpol : 8 W 45. Internat. Façades ouest et est. Façade sud logements, L. Arretche, M Auvergniot, 1972.
Archives municipales de Paimpol : 8W45

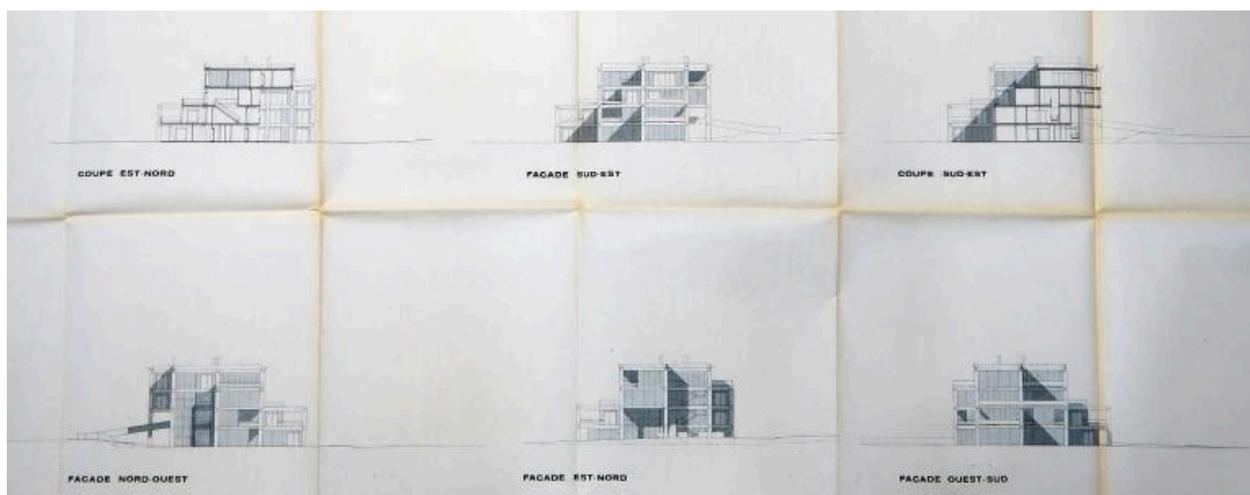
IVR53_20182207308A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades. Coupes logements. 1969.

Référence du document reproduit :

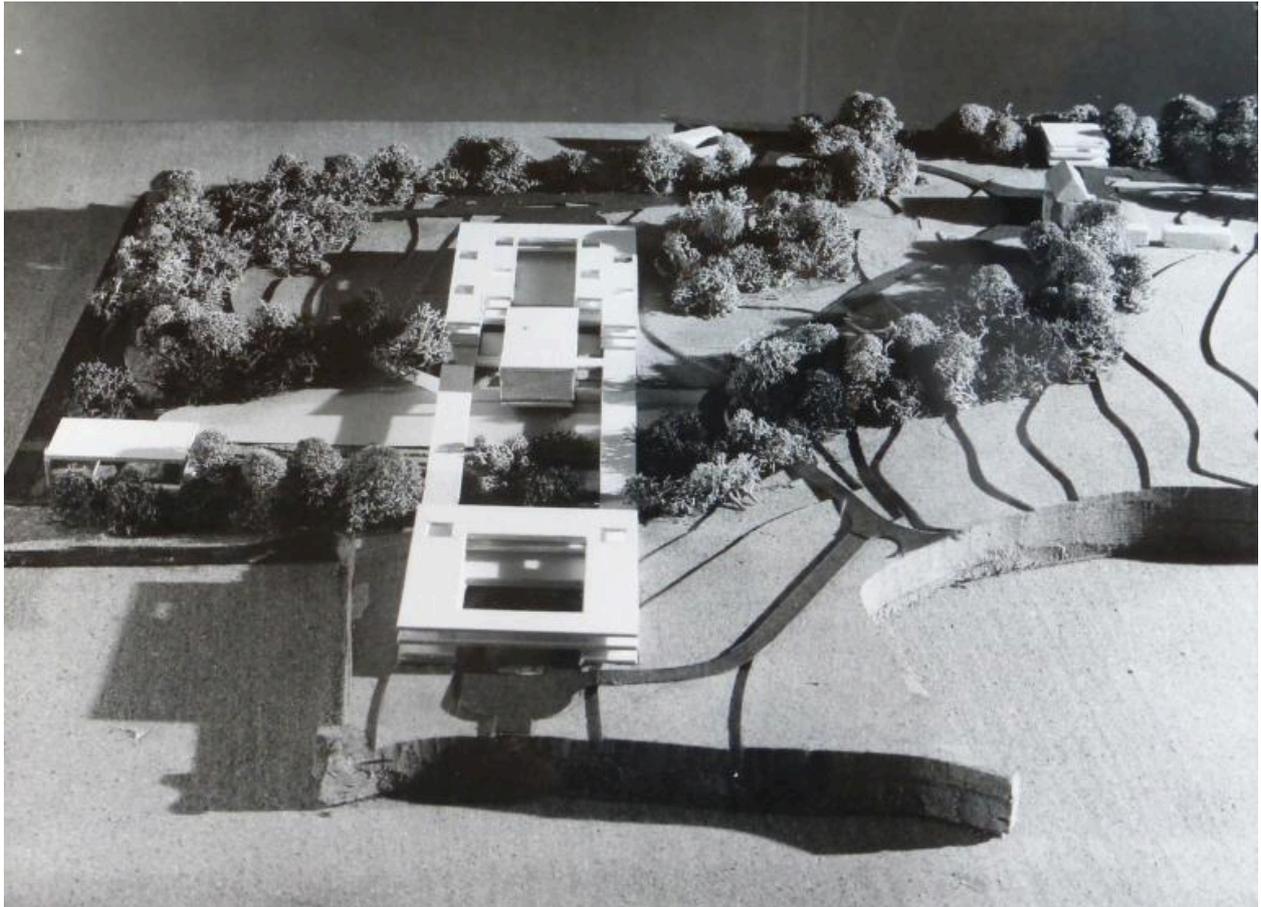
- **Façades coupes logements. 1969.**
AM Paimpol : 8 W 44. Façades. Coupes logements, L. Arretche, F. Deslaugiers, M. Auvergniot, 1969.
Archives municipales de Paimpol : 8W44

IVR53_20182207300A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot, Auteur de l'illustration : François Deslaugiers

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette du lycée : internat, gymnase, externat, administration. A l'arrière plan, à droite : "château" et logements de fonction.

Référence du document reproduit :

- **Maquette du lycée Kerraoul**
IFA (Institut français d'Architecture)

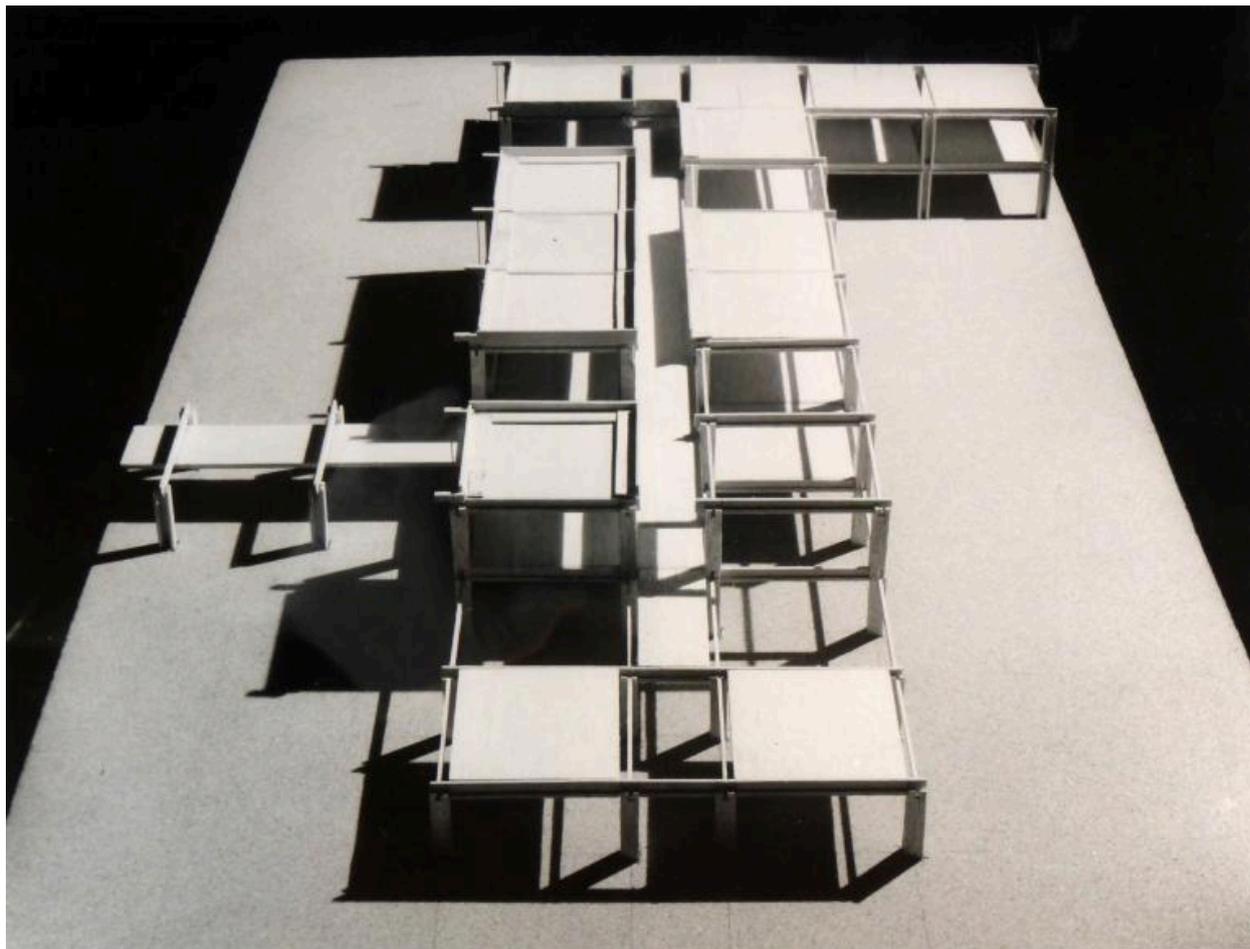
IVR53_20182205514NUC

Auteur du document reproduit : Philippe Bonnet

Date de prise de vue : 2017

(c) IFA (Institut français d'Architecture)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette du lycée Kerraoul montrant le procédé constructif (structure).

Référence du document reproduit :

- **Maquette du lycée Kerraoul**
IFA (Institut français d'Architecture)

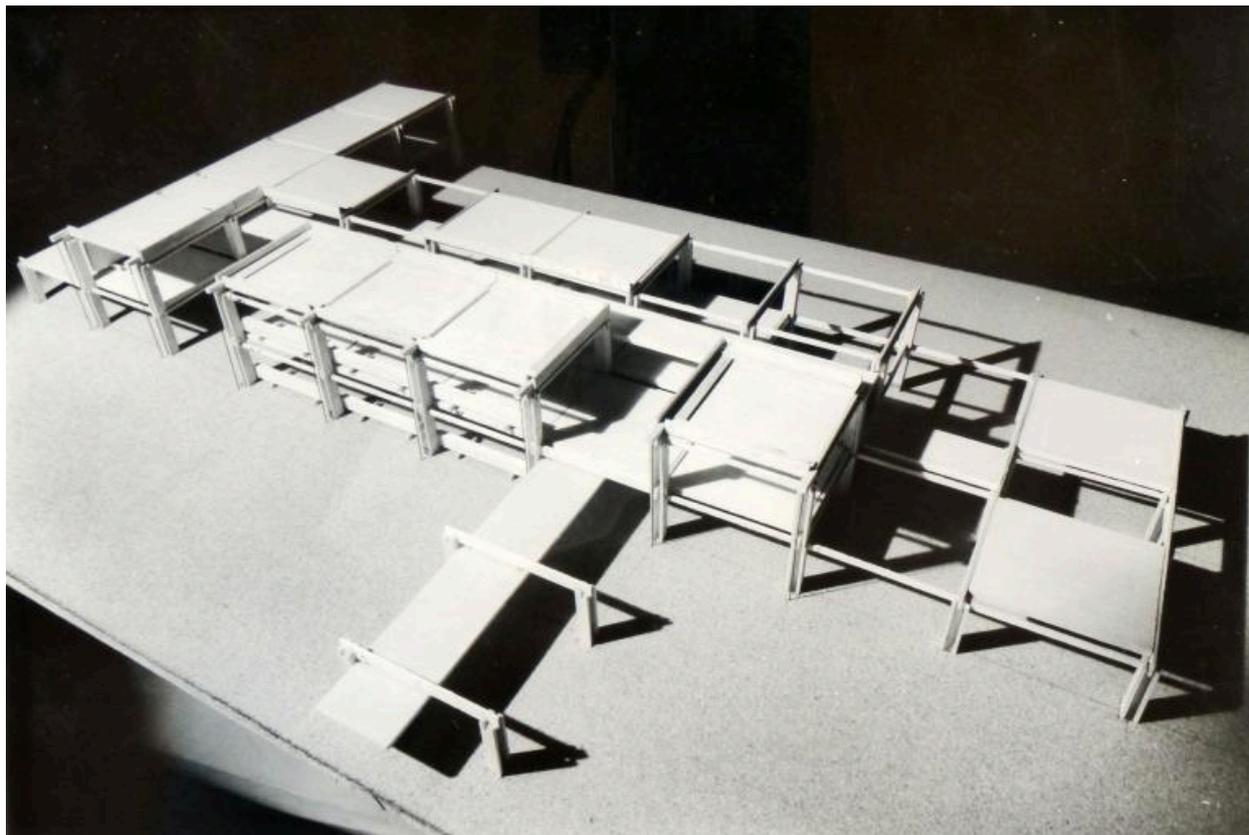
IVR53_20192205700NUC

Auteur du document reproduit : Philippe Bonnet

Date de prise de vue : 2017

(c) IFA (Institut français d'Architecture)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette du lycée Kerraoul montrant le procédé constructif (structure).

Référence du document reproduit :

- **Maquette du lycée Kerraoul**
IFA (Institut français d'Architecture)

IVR53_20192205701NUC

Auteur du document reproduit : Philippe Bonnet

Date de prise de vue : 2017

(c) IFA (Institut français d'Architecture)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le lycée en construction. Au premier plan, à droite, le gymnase.

IVR53_20192205703NUC

Auteur du document reproduit : Philippe Bonnet

(c) IFA (Institut français d'Architecture)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne.

IVR53_20182206188NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis les toits de l'internat (et les fenêtres de certaines chambres) : vue sur l'île Saint-Rion.

IVR53_20192201081NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une composition qui dialogue avec l'environnement. L'internat et l'externat sont séparés par un talweg et reliés entre eux par deux passerelles. Au premier plan, le portique de l'internat, façade sud. A l'arrière plan, vue d'ensemble de l'externat et du gymnase.

IVR53_20192201085NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'externat, prise depuis les toits de l'internat, au nord. Au premier plan, le talweg et la passerelle ouest. A l'arrière plan, l'externat proprement dit.

IVR53_20192201086NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble : internat angle sud-ouest ; passerelle au-dessus du talweg ; gymnase, façade nord et à l'arrière plan, aile est de l'externat, et les verrières éclairant, à l'origine, des salles de dessin.

IVR53_20192201073NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paserelle ouest, façade sur de l'aile ouest de l'externat. A gauche, le gymnase.

IVR53_20182207317NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle est enjambant le talweg et reliant l'internat à l'externat (vue prise du toit de l'internat).

IVR53_20192201082NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle entre l'internat et l'externat : un élément-clé de l'insertion dans le site et du maintien du talweg. Elle permet, de surcroît, la séparation des circulations des lycéens et des autres usagers du site.

IVR53_20192201042NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de l'externat, de l'administration ainsi que du gymnase et de la piscine.

IVR53_20182206191NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de l'externat. Le préau laisse deviner les aménagements artistiques de la cour centrale.

IVR53_20192201052NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour intérieure de l'externat, façades sur cour des aile ouest (à gauche) et est (à droite).

IVR53_20182207348NUCA

Auteur de l'illustration : Goyet Thierry

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau sous l'aile sud de l'externat et l'ancienne loge d'accueil.

IVR53_20192201050NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile est de l'externat, prise depuis les toits de l'internat, au nord : la transparence permet d'apercevoir le dessin de l'escalier. Les verrières éclairaient à l'origine des salles de dessin : elles ne remplissent plus leur rôle depuis l'installation de faux plafonds.

IVR53_20192201083NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile ouest de l'externat : façade nord et escalier. A gauche, toiture et façade ouest du gymnase.

IVR53_20192201084NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de l'aile ouest de l'externat.

IVR53_20192201048NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de l'aile ouest de l'externat : détail sur la partie sud de cette aile.

IVR53_20192201049NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile est de l'externat, vue partielle de la façade ouest. A gauche, vue partielle du mur du gymnase.

IVR53_20192201057NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail sur une façade de l'externat. Au premier plan, garde-corps en béton sur une terrasse : fonctionnel et décoratif.

IVR53_20192201040NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail sur une façade de l'externat et le garde-corps en béton d'une terrasse : fonctionnel et décoratif.

IVR53_20192201041NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la modénature de façade.

IVR53_20192201037NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sur les toits de l'aile est de l'externat : des baies exposées au nord devaient permettre l'éclairage optimal de salles de dessin. Un faux plafond a été installé dans ces salles. Les baies n'ont plus qu'un rôle décoratif.

IVR53_20192201055NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Baie donnant sur une terrasse.

IVR53_20192201061NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Baie donnant sur une terrasse : détail sur la modénature moulée dans le béton.

IVR53_20192201060NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier au sud de l'aile ouest de l'externat. Noter le design du noyau central en béton, et son rôle porteur, qui autorise des façades entièrement vitrées sur trois côtés.

IVR53_20192201051NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



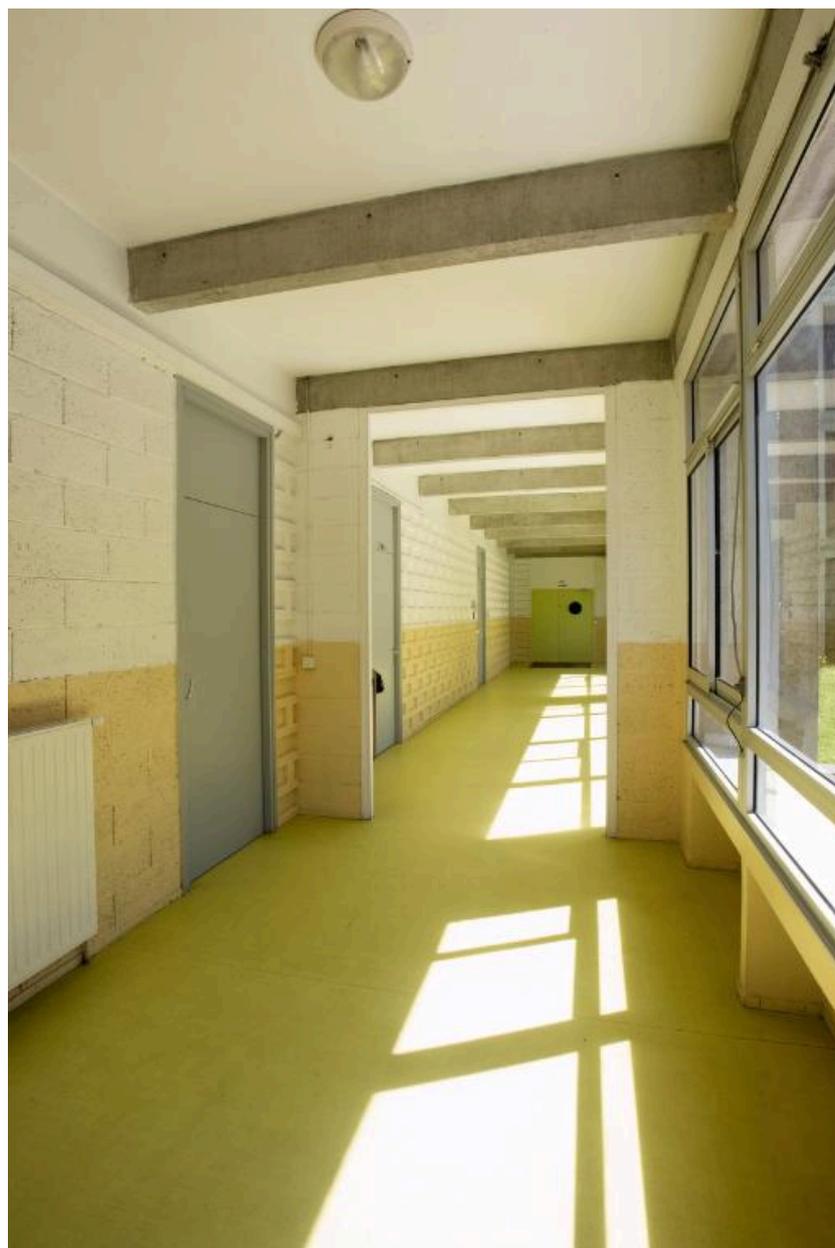
Dégagement dans l'aile sud de l'externat : béton, ciment et verre.

IVR53_20192201059NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un couloir latéral de l'aile ouest de l'externat : béton, ciment et verre.

IVR53_20192201062NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier : béton et garde-corps métalliques, main-courante de la rampe en PVC.

IVR53_20192201064NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atelier. Noter la cloison en parpaing de ciment dont la forme joue un rôle acoustique.

IVR53_20192201056NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un atelier (milieux familiaux).

IVR53_20182207314NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de classe avec estrade, murs en parpaing de ciment faisant aussi fonction d'isolation phonique et vue partielle sur l'œuvre du pignon du gymnase.

IVR53_20182207355NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une salle de classe.

IVR53_20192201058NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une salle de sciences et son mobilier : vue générale. Noter le mur cloison, à droite, côté couloir : la forme des parpaings de ciment est sensée jouer un rôle d'isolant phonique.

IVR53_20182206198NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paillasse (années 1970) dans une salle de sciences.

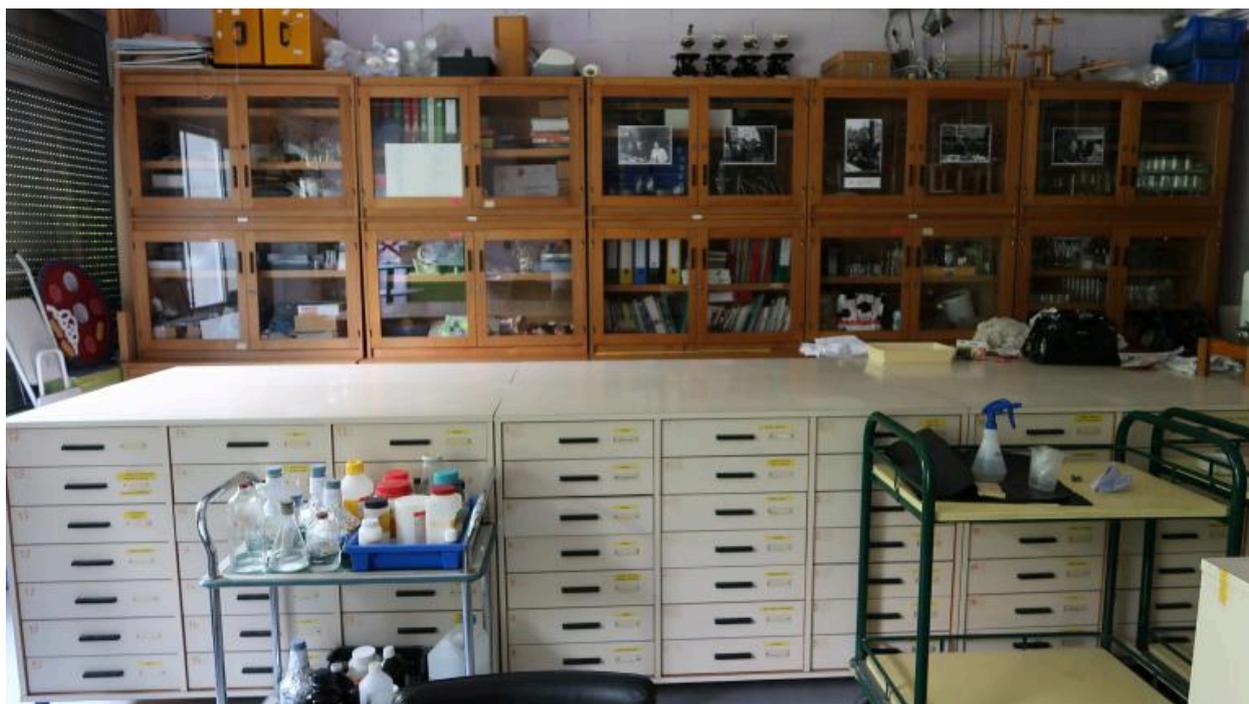
IVR53_20182206199NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble d'un laboratoire et de son mobilier.

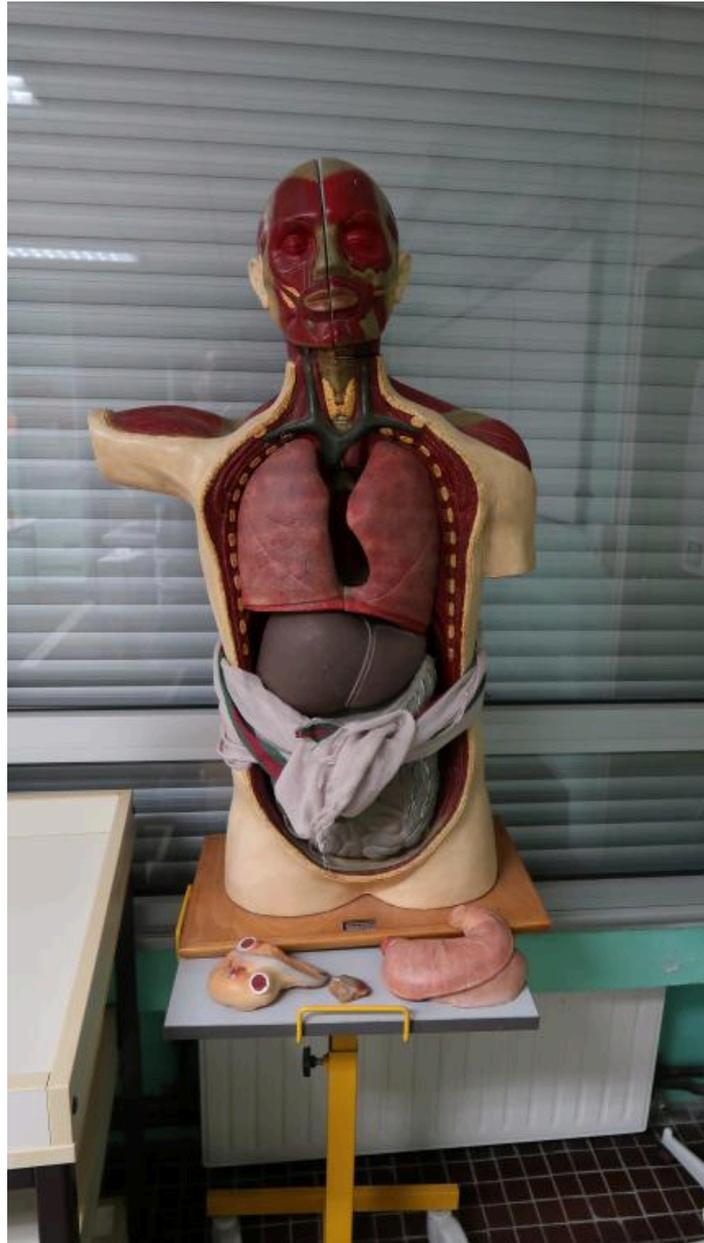
IVR53_20182207311NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ecorché : "Distribution enseignement. Jeulin, Evreux"

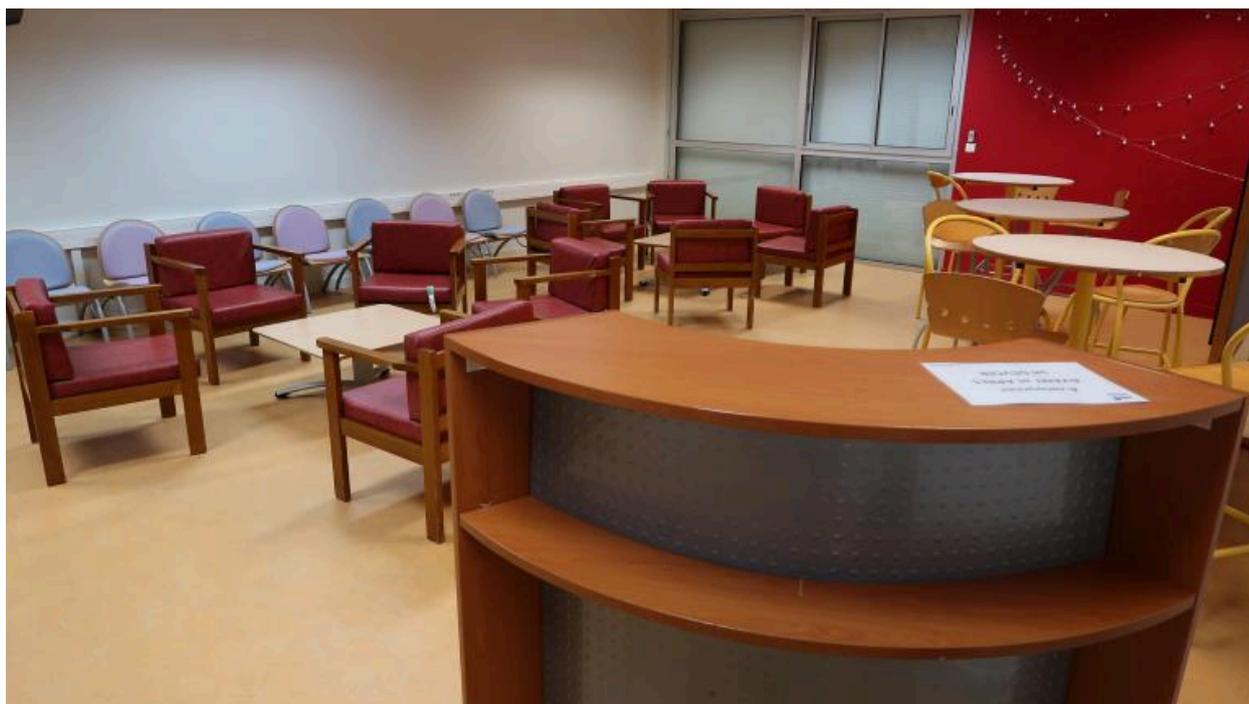
IVR53_20182207351NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Foyer des élèves.

IVR53_20182207328NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Centre de Documentation et d'informations.

IVR53_20182207329NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie technique et fondations.

IVR53_20182207315NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de l'internat et des services communs. Au premier plan, le gymnase et l'externat. A noter, les passerelles qui permettent de relier les deux ensembles malgré au dessus du talweg.

IVR53_20182206192NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur mer, depuis une chambre de l'internat.

IVR53_20192201067NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de l'internat, vue partielle (ouest). Au rez-de-chaussée, les salles du restaurant scolaire.

IVR53_20192201054NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de l'internat et son portique. Au niveau de la passerelle, les baies vitrées des réfectoires.

IVR53_20192201063NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de l'internat et son portique décoratif en béton.

IVR53_20192201044NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle et portique en béton devant la façade sud de l'internat, au niveau des réfectoires.

IVR53_20192201045NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat, angle nord-ouest.

IVR53_20192201072NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat, façade ouest.

IVR53_20192201071NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat, façade sud de l'aile nord.

IVR53_20192201080NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile nord de l'internat, façade sud.

IVR53_20192201069NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade arrière (nord) de l'internat et entrée annexe.

IVR53_20182207323NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une corniche de l'internat, élément important de la modénature.

IVR53_20182207320NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre pour quatre internes.

IVR53_20192201066NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



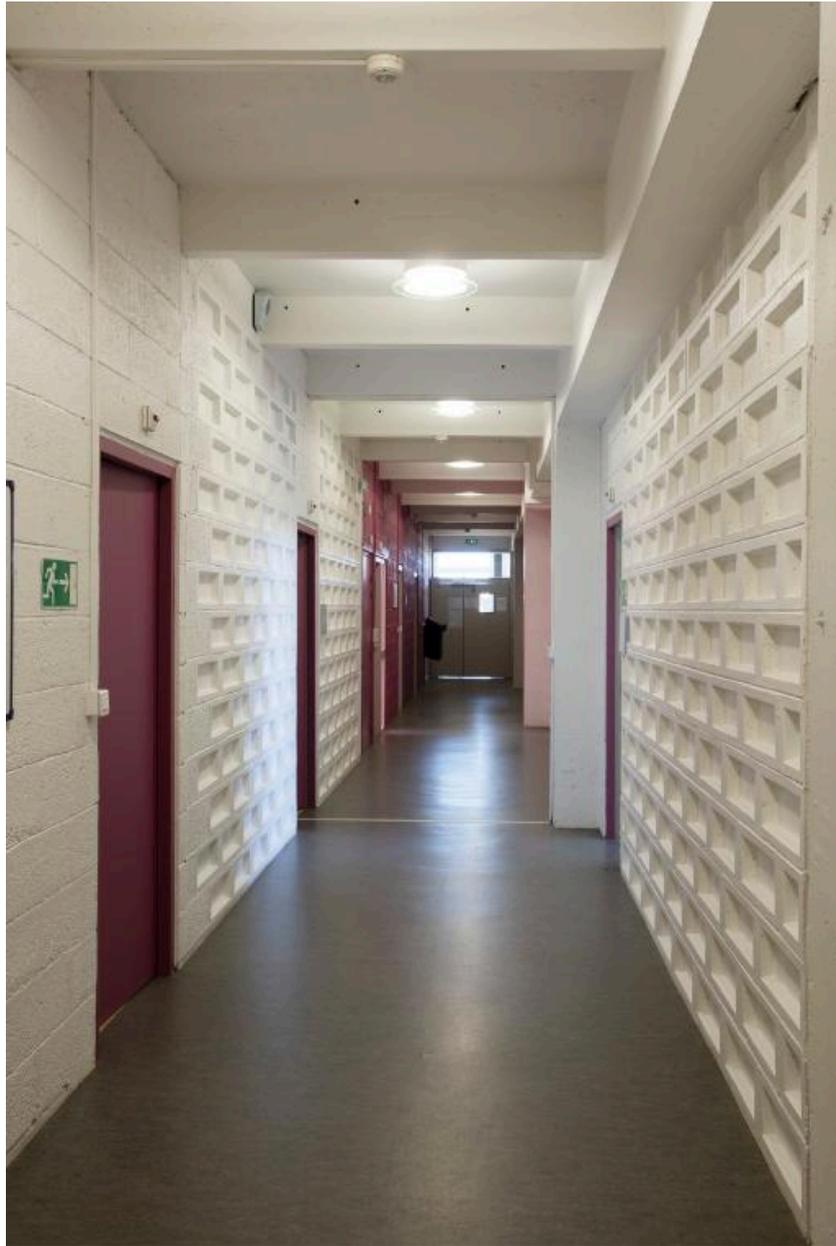
Chambre pour quatre internes.

IVR53_20192201068NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir central dans l'internat : béton et ciment.

IVR53_20192201065NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de réunion et salle informatique, dans l'internat.

IVR53_20182207319NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le réfectoire : ligne de self-service.

IVR53_20192201070NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Self-service. A l'arrière plan, les cuisines.

IVR53_20192201088NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le self service et une salle de réfectoire, avec vue sur le talweg.

IVR53_20192201087NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne des logements de fonction, du "château" (maison de notable) de Kerraoul et des communs.

IVR53_20182206190NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements de fonction, façade est et verrière de l'escalier.

IVR53_20192201046NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements de fonction, angle nord-ouest.

IVR53_20192201078NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements de fonction : façade nord et verrière de l'escalier.

IVR53_20192201077NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements de fonction : escalier hors-d'œuvre et verrière.

IVR53_20192201075NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logements de fonction : détail de la façade ouest.

IVR53_20192201076NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement du proviseur : cheminée et verrière du salon.

IVR53_20182207335NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Conciergerie, façade nord.

IVR53_20182207344NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Conciergerie, façade sud.

IVR53_20182207341NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Conciergerie, façade sud, détail.

IVR53_20182207342NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée du lycée.

IVR53_20192201033NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée du lycée : vue de détail sur le muret prise en plongée.

IVR53_20192201079NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Garde-corps en béton.

IVR53_20192201074NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cour intérieure de l'externat : le parti-pris de la décoration au titre du 1% artistique était de traiter l'ensemble de l'espace : groupe sculpté "les bonshommes", sculpture du mur du gymnase, gradins dans la partie en déclivité, scène ovale devant le mur, traitement paysager.

IVR53_20192201039NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

IVR53_20192201036NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du lycée : stèle avec mention "Qui trop me regarde perd son temps".

IVR53_20182206193NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de notable dite "château de Kerraoul", façade ouest.

IVR53_20192201047NUCA

Auteur de l'illustration : Anne Bonnafous

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée annexe près des logements de fonction. Ancienne entrée du parc du "Château de Kerraoul".

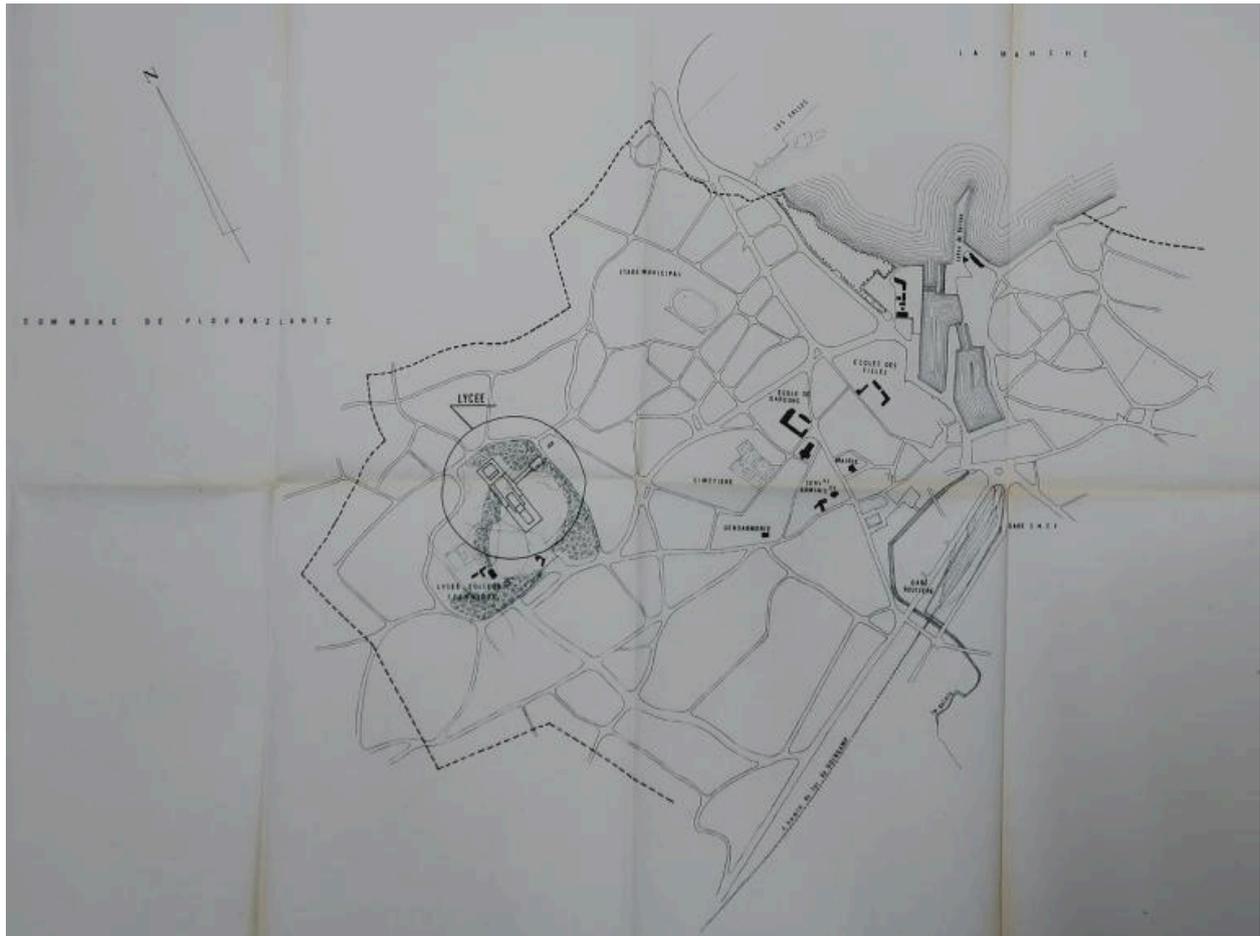
IVR53_20182207338NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation.

Référence du document reproduit :

- **Plan de situation.**
AM Paimpol : 8 W 44. Plan de situation, L. Arretche, M. Auvergniot, 1967
Archives municipales de Paimpol : 8W44

IVR53_20182207302A0

Auteur de l'illustration : Louis Arretche, Auteur de l'illustration : Michel Auvergniot

Date de prise de vue : 2018

(c) Ville de Paimpol

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Angle sud-est. A gauche, Façade sud et cage d'escalier hors-d'œuvre du bâtiment d'administration ; à droite, façade est d'une des deux ailes d'externat. Louis Arretche et Michel Auvergniot, architectes, 1974.

IVR53_20212200185NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud. Bâtiment d'administration. Louis Arretche et Michel Auvergniot, architectes, 1974.

IVR53_20212200186NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation